RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

« Je vais à l'école... »

1. Déplacement

A pied

J'utilise le chemin sécurisé. Je fais attention en traversant la route et je ne m'attarde pas.

A vélo

Je peux venir à vélo dès la 6P en respectant les règles de la circulation et je suis prudent. Le port du casque est vivement conseillé.

En bus

Je mets ma ceinture, je respecte le chauffeur et mes camarades. Je me tiens correctement durant le parcours.

Quand le bus arrive, je laisse d'abord descendre ceux qui sont à l'intérieur avant d'y entrer.

Si je ne viens pas à l'école en bus, j'arrive à l'école au plus tôt 10 minutes avant le début des leçons et je n'entre pas dans le bâtiment.

Spécificité 1P-2P

J'arrive à l'école pendant le temps d'accueil qui est de trente minutes le matin et de quinze minutes l'après-midi.

2. Arrivée en classe

A la première sonnerie, j'entre calmement au vestiaire. Je mets mes pantoufles et je suspends mes affaires au crochet.

J'entre en classe, je donne la main à mon enseignant* et je m'assieds à ma place.

3. En classe

Je respecte les règles de classe. Ces règles sont expliquées et élaborées en collaboration avec les enseignants et les élèves.

Pendant les cours, je dois me déplacer en silence à travers les corridors.

4. Récréation

Je sors calmement de la classe puis du bâtiment. Je ne joue pas dans les corridors. Je reste dans les limites de la cour de récréation. Je demande l'autorisation d'un enseignant si je dois en sortir. Je ne grimpe pas dans les arbres.

Les jeux de ballons sont autorisés uniquement sur le gazon et la place de basket.

Je suis responsable de la propreté de la cour et des terrains de jeux. Je suis respectueux de l'environnement et j'utilise les poubelles. Je respecte mes affaires ainsi que celles des autres. À la fin de la pause, je rentre avec des chaussures propres. Je regagne ma classe dans le calme et je me remets au travail.

Spécificité 1P-2P:

Je mange mes dix heures avant d'aller jouer.

5. Fin des cours

Je quitte l'école dès la fin des cours et je rentre immédiatement à la maison par le chemin sécurisé.

^{*} Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

6. Absences

Si je dois manquer l'école parce que je suis malade, mes parents avisent mes enseignants le matin même avant le début des cours par téléphone ou par SMS.

Mes parents préviennent également le chauffeur du bus et la cantine scolaire.

À mon retour en classe, ils notent à la fin de mon carnet de devoirs le motif de mon absence.

7. Communications aux parents

Les communications du corps enseignant à mes parents sont faites par le carnet de devoirs ou par des circulaires.

Je montre mon carnet à mes parents et je le fais signer chaque week-end.

Mes parents peuvent participer à une séance d'information annuelle et demander, en tout temps, un entretien personnel à mon enseignant.

Spécificité 1P-2P:

Les informations sont transmises par le biais de la boîte aux lettres.

8. Matériel scolaire et mobilier

J'ai grand soin du matériel scolaire mis à ma disposition, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Je range le matériel sorti à la fin de la récréation et des permanences.

On pourra exiger que je rembourse du matériel que j'aurais abîmé volontairement ou égaré.

J'ai soin du mobilier, des murs et je respecte la propreté dans les vestiaires et les toilettes.

Je respecte les concierges et leur travail.

9. Responsabilités

Envers moi-même...

Je suis responsable de mes affaires. Je ne prends pas d'objet de valeur à l'école.

Je fais mes devoirs consciencieusement.

Je surveille mon langage.

Je n'utilise pas mon téléphone portable ou autres appareils électroniques durant le temps scolaire. Aucune image ou séquence filmée impliquant l'école (élèves, enseignants, ...) ne sera diffusée sur internet sans l'accord préalable de la direction.

Envers les autres...

Je respecte les affaires personnelles des autres.

Je respecte les enseignants et leurs exigences ainsi que les règles de vie de l'école.

Je favorise le calme dans la classe et dans l'école.

J'accepte les autres, même s'ils sont différents de moi, et je suis attentif aux plus petits.

Je respecte les autres et j'évite les mots et les gestes qui font mal.

Je permets aux autres d'exprimer leurs opinions et je respecte leurs idées, même si elles sont différentes des miennes.

10. Droits

J'ai le droit...

- d'être protégé, donc je demande de l'aide pour moi ou pour les autres pour tout mauvais traitement, toute forme de menace ou de chantage.
- d'être respecté dans mes croyances et dans ce qui m'appartient.
- d'être appelé par mon prénom.
- de m'exprimer et d'être écouté sans jugement.
- au respect, d'être aimé comme je suis, pour ce que je suis.

Ce règlement est établi pour un fonctionnement harmonieux du Cercle scolaire du Clos du Doubs. Approuvé le 02 octobre 2018